

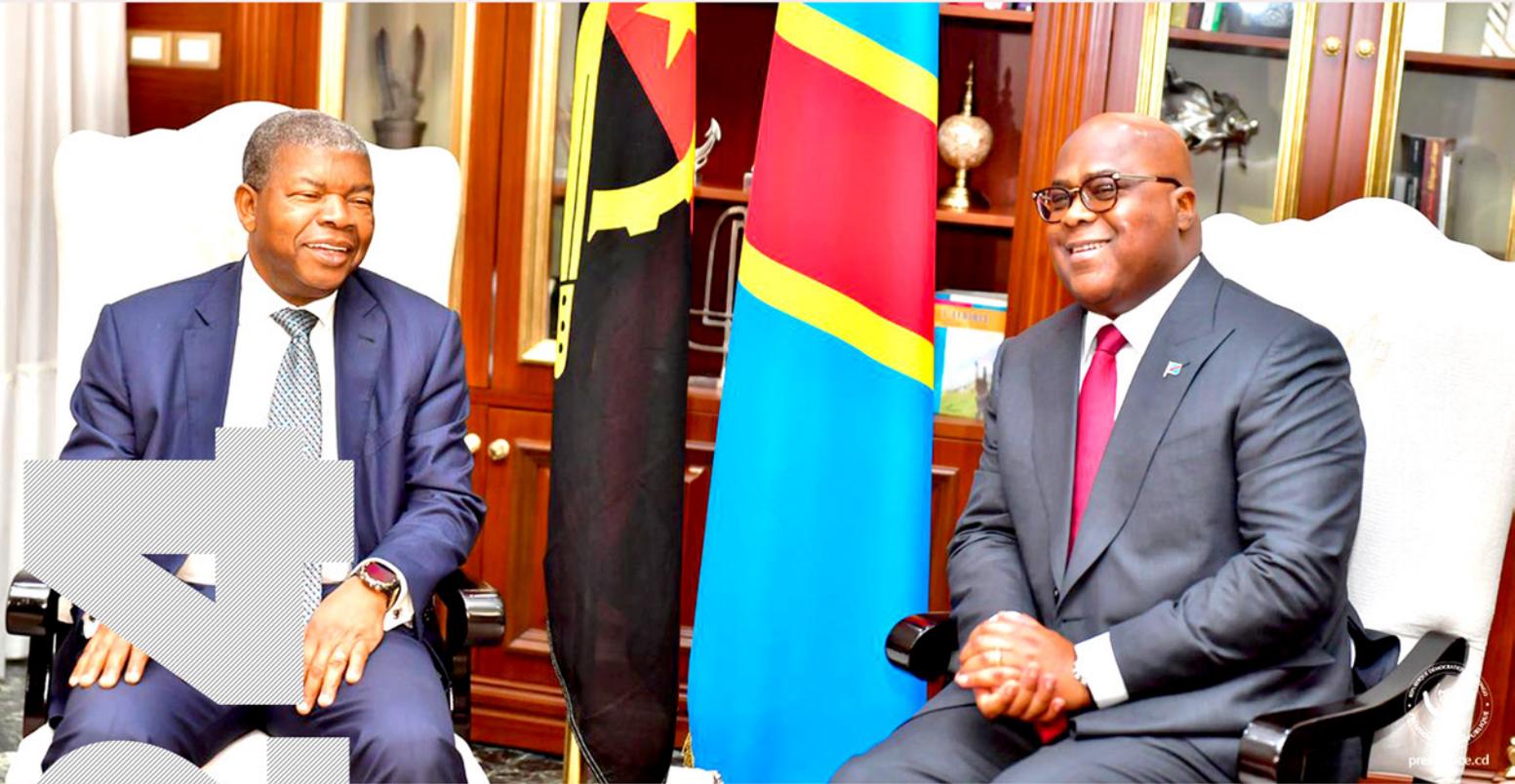
LE PEUPLE D'ABORD

N/229

du 12 AOUT au 19 2024

Magazine Hebdomadaire d'analyses et d'Informations générales

LE JOURNAL DU CABINET



LES PRÉSIDENTS FÉLIX TSHISEKEDI ET JOAO LOURENCO APPELLENT AU RESPECT DU CESSEZ-LE-FEU





SOMMAIRE



06

Les présidents félix tshisekedi et joao lourenco appellent au respect du cessez-le-feu

le président félix tshisekedi a présidé un conseil des ministres restreint

12



15

conseil des ministres

la semaine du président de la république

28



L'EDITORIAL



Genocost, en faire davantage !

Le vendredi 02 août 2024 à Kisangani, dans la province de la Tshopo, la République Démocratique du Congo (RDC) a commémoré officiellement, pour la deuxième fois, le Genocost (le génocide congolais pour des gains économiques), en rendant hommage particulièrement aux victimes de la guerre de six jours, causée par des affrontements entre les armées rwandaise et ougandaise sur le sol congolais.

Pour la première fois, le Genocost a été commémoré sur toute l'étendue du territoire national avec une plus grande appropriation de la population congolaise.

Cependant, il convient de faire d'un cap la considération du Genocost dans le chef des Congolais, en commençant par les dirigeants.

« La date du 02 août constitue un moment de communion pour toute la Nation congolaise, non seulement pour rendre hommage aux morts et aux survivants du génocide congolais, dénoncer le pillage systématique de nos ressources, mais aussi et surtout pour raviver la flamme patriotique en ce moment où notre pays continue de subir une agression injuste. », avait précisé le Président Félix Tshisekedi.

Raviver la flamme patriotique, dans cette perspective, il convient que le Genocost devienne une journée chômée et payée avec un meilleur retentissement à l'échelle internationale.

À ce jour, le génocide rwandais, qui a fait moins de victimes que les crimes qui continuent encore d'être perpétrés sur les terres congolaises, connaît



un engouement particulier à travers le monde. La dernière commémoration du génocide rwandais a vu de nombreux chefs d'État rallier la ville de Kigali, une manière pour eux de soutenir le peuple des mille collines face à cette blessure dont la plaie est encore béante.

En RDC, les pillages des ressources minières sont la principale cause des tueries sur le sol congolais faisant de milliers de morts chaque année depuis la fin des années 1990.

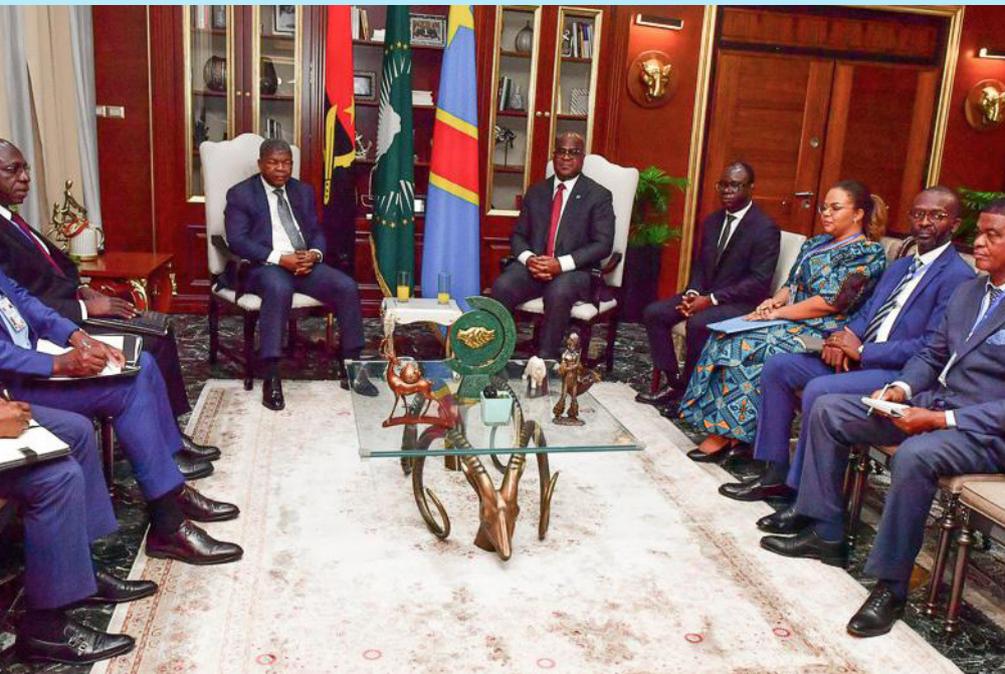
Le génocide au Congo se poursuit aux yeux complices de la communauté internationale. Une façon d'arrêter cela, c'est porter davantage la question du Genocost, en parler et y consacrer un jour férié afin que la cause des Congolais soit connue de tous et interpelle cette communauté internationale.

Erik Nyindu





LES PRÉSIDENTS FÉLIX TSHISEKEDI ET JOAO LOURENCO APPELLENT AU RESPECT DU CESSEZ-LE-FEU



Le lundi 12 août à la Cité de l'Union africaine, le Président Félix Tshisekedi a eu un tête-à-tête de 40 minutes avec son homologue angolais João Lourenço, médiateur de l'Union africaine pour le retour de la paix dans l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), en visite de travail à Kinshasa.

Le Processus de Luanda ainsi que le cessez-le-feu décidé par la RDC et le Rwanda lors de la réunion ministérielle du 30 juillet dernier étaient au centre de leurs échanges.

À l'issue de cette rencontre, les deux Chefs d'État ont présidé une séance de travail élargie à leurs proches collaborateurs, avant

l'animation d'un point de presse conjoint par les ministres des Affaires étrangères des deux pays.

« Les Présidents Félix Tshisekedi et João Lourenço ont salué l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 4 août dernier et ont exprimé leur attachement ferme à ce que cela soit respecté », a déclaré Mme Thérèse Kayikwamba, ministre des Affaires étrangères de la RDC.

« Le Président Félix Tshisekedi a réitéré la pleine disponibilité du gouvernement congolais à participer à toutes les prochaines étapes du Processus de Luanda sous les auspices du médiateur João Lourenço », a-t-elle rajouté.

Selon la ministre congolaise des Affaires étrangères, « nous sommes dans une dynamique encourageante dans laquelle le cessez-le-feu est largement observé.

Nous maintenons cette dynamique positive parce que nous réitérons que le cessez-le-feu va créer les conditions propices pour que nous puissions nous attaquer aux problèmes de fond. »

En ce qui concerne le monitoring de ce cessez-le-feu, le ministre angolais des Affaires étrangères, Tête António a précisé qu'il y a un mécanisme de vérification ad hoc mis en place et qui sera renforcé pour qu'il soit mieux outillé afin de remplir correctement sa mission.

Après ce point de presse, la délégation angolaise a pris la direction de l'aéroport international de N'djili pour son retour à Luanda. Avant ce départ, le Président Félix Tshisekedi a saisi cette occasion pour réitérer ses remerciements et sa reconnaissance à l'égard de son homologue João Lourenço pour ses efforts de médiation.

Carol Lumingu

DE RETOUR À KINSHASA, MARTIN BAKOLE REÇU PAR LE CHEF DE L'ÉTAT

Après avoir battu, dans la nuit du dimanche 04 août à Los Angeles, aux États-Unis d'Amérique, l'Américain Jared Anderson, le boxeur congolais Martin Bakole a été reçu ce lundi par le Président Félix Tshisekedi.

Bakole a infligé ainsi la 1ère défaite à Jared Anderson. Avec cette victoire, il totalise 22 combats chez les professionnels dont 21 victoires et une défaite (16 par K.O.).

Martin Bakole est actuellement classé numéro un mondial par la World Boxing Association (WBA).

Se confiant à la presse au sortir de l'audience, le boxeur poids lourd congolais a déclaré : « j'ai été invité par le Chef de l'État qui te-

nait à me féliciter et prouver à la face du monde que j'ai le soutien inconditionnel de la République Démocratique du Congo (RDC). »
« Le Président de la République, comme dans ses habitudes quand

il me reçoit, m'a encouragé à conserver la nationalité congolaise.

Il a réitéré son vœu de me voir livrer un grand combat ici au pays », a fait savoir Martin Bakole.

Chris Mumpakani Atemvul





« JE VAIS TRES BIEN »

Depuis la ville de Bruxelles, en Belgique où il séjournait pour une prise en charge médicale de son hernie discale, le Président Félix Tshisekedi a accordé une interview, le mardi 06 août dernier dans les locaux de l'ambassade de la République Démocratique du Congo (RDC), à la radio Top Congo FM et Congo indépendant, un média en ligne.

Avec son aisance habituelle, le Président de la RDC a répondu à toutes les questions notamment en rapport avec sa santé, la situation sécuritaire et humanitaire dans la partie Est du Congo, la tension économique ainsi que d'autres questions qui concernent une possible révi-

sion de la constitution. D'entrée de jeu, le Chef de l'État a tenu à rassurer sur sa santé : « je vais très bien, je crois que ça se voit. [...] Là, je suis en forme et prêt à revenir aux affaires. Je suis d'attaque à nouveau. ».

Voilà qui mettait fin à toutes les rumeurs autour de la vie du Président Tshisekedi dont l'annonce d'un voyage en Belgique pour soigner une hernie discale avait suscité de nombreuses préoccupations.

À la question au sujet des fluctuations constantes du taux de change, avec des effets nocifs sur le panier de la ménagère, le Président Tshisekedi a relevé que l'économie congolaise « est fortement dollarisée.

Il faut inverser la tendance actuelle à faire dépendre notre économie de l'importation, en produisant localement.

Nous avons un programme agricole très ambitieux et il y a des inspecteurs économiques qui sont lancés sur les marchés pour surveiller aussi la façon dont les prix sont fixés. »

Convaincu depuis son avènement au pouvoir que la justice élève une nation, le Président Félix Tshisekedi a été questionné sur le non aboutissement des procédures judiciaires contre les auteurs présumés de détournement de deniers publics.

À ce sujet, il a déclaré : « On va ouvrir les placards et on va sortir les cadavres des placards pour

montrer que ce pays a été trahi, pillé et volé plus que jamais vous pouvez imaginer, avant moi.

Aujourd'hui, au moins, nous avons des gens qui dénoncent. Cela veut dire que la corruption avait vraiment été une seconde nature dans ce pays. »

Dans une suite logique de son intervention, le Président Tshisekedi a martelé sur sa volonté de poursuivre l'intérêt général.

« Je suis toujours conduit par un seul leitmotiv : le salut du peuple. C'est pour moi la loi suprême. », a-t-il affirmé.

Concernant les six engagements qu'il a énoncés lors de son investiture pour son deuxième mandat, le Président congolais a rassuré : « je veux dire à nos compatriotes de continuer à me faire confiance. Je respecterai mes six engagements jusqu'au dernier. » .

Pour rappel, le Président Félix Tshisekedi s'est engagé à créer plus d'emplois, protéger et renforcer le pouvoir d'achat des ménages congolais, mieux protéger le citoyen congolais, assurer plus d'accès aux services de base, construire une économie plus diversifiée et plus compétitive, renforcer l'efficacité des services publics.

À cet effet, le Chef de l'État a révélé sa résilience à gagner le pari de vaincre toutes les difficultés auxquelles fait face la RDC

à ce jour. Ainsi, il a noté que « la vie d'un État n'a jamais été un long fleuve tranquille.

Il y a des hauts et des bas, surtout pour nous qui sommes exposés à d'autres difficultés nous imposées comme la guerre dans l'Est. Mais le mieux à faire, c'est déjà d'accepter d'affronter ces défis et de croire qu'on va les relever. »

Et dans un autre chapitre, face aux rumeurs évoquant une éventuelle modification de la constitution, le cinquième président de la RDC a démenti : « je n'ai jamais dit que je veux changer la Constitution pour rajouter le nombre de mandats présidentiels ou d'années. Ce sont des dispositions inamovibles. Pour les changer, il faut retourner auprès du peuple souverain primaire. », a-t-il coupé court.

Chris Mumpakani Atemvul



SÉCURITÉ ET ÉCONOMIE AU CENTRE DES ÉCHANGES ENTRE LE CHEF DE L'ÉTAT ET LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Après son retour à Kinshasa, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a accordé une première audience au Président de la Chambre basse du parlement Vital Kamerhe, le mercredi 07 août 2024 à la Cité de l'Union africaine.

Des questions sécuritaires et économiques étaient au menu de leurs discussions.

Sur la crise sécuritaire dans l'Est du pays, ils se sont convenus de faire une évaluation régulière de la situation sur le terrain.

« Le Chef de l'État n'a pas lésiné sur les moyens. Il a recruté des hommes, les a formés et dotés d'équipements pour faire face à cette guerre », a dit Vital Kamerhe.

Concernant la gestion des moyens fournis à l'armée congolaise, le Président de l'Assemblée nationale rappelle que le Chef de l'État veut la transparence totale dans la chaîne de livraison de la nourriture afin d'éviter les plaintes incessantes des soldats sur le terrain.

Par ailleurs, la dépréciation du franc congolais par rapport aux devises étrangères a été abordée.

« Il est temps que le programme



de transformation et de diversification de notre économie nationale soit mis en exécution et qu'il y ait un suivi permanent », a relevé M. Kamerhe.

« Le Président de la République met en garde tous les grossistes qui pratiquent des prix fantaisistes. Le contrôle dans ce secteur sera régulier et rigoureux », a poursuivi Vital Kamerhe.

Une autre réunion est prévue à ce sujet avec la participation de la Première ministre et de quelques membres de son gouvernement parmi lesquels le vice-Premier ministre, ministre l'Économie nationale.

Avant de clore leurs échanges, le Chef de l'État et le Président de

la Chambre basse du parlement ont survolé la question liée au fonctionnement de l'Assemblée nationale.

L'entretien s'est terminé par le message de condoléances du Président de la République à la population du Sud-Kivu à la suite du décès du Mwami et Chef de la chefferie de Kabare, Désiré Kabare Rugemaninzi II.

Blanche-Aminata Kassa

**LPDA LISEZ
ET FAITES LIRE**

LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A RENDU HOMMAGES AU PATRIARCHE MARCELLO TSHILOMBO

Mercredi 07 août 2024, le président de la république Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a pris part à la cérémonie funéraire du patriarche Marcello Tshilombo Kaninku organisée dans l'enceinte de l'hôpital du cinquantenaire de Kinshasa.

C'était dans un élan de compassion, que le chef de l'État accompagné de la distinguée première dame Denise Nyakeru est venu partager la douleur avec la famille.

Marcello Tshilombo Kaninku est l'oncle paternel du chef de l'État que la mort a arraché de l'amour des siens à l'âge de 82 ans.

Le premier citoyen congolais et son épouse se sont inclinés devant la dépouille mortelle de l'illustre disparu pour honorer sa mémoire.

Plusieurs personnalités publiques ont assisté à cette cérémonie d'hommage dont la Première ministre Judith Suminwa.

Né le 18 octobre 1942 et mort le 26 juillet 2024 dernier, Marcello Tshilombo a été conduit en sa demeure au cimetière nécropole entre ciel et terre.

Jules Tshitumbayi



LE PRÉSIDENT FÉLIX TSHISEKEDI A PRÉSIDÉ UN CONSEIL DES MINISTRES RESTREINT



Revenu à Kinshasa dans les premières heures du mercredi 8 août dernier, le Chef de l'État Félix Tshisekedi a présidé plus tard au cours de la même journée, à la Cité de l'Union africaine, une réunion restreinte du gouvernement Suminwa.

La Première ministre Judith Suminwa et une dizaine de ministres sectoriels ont pris part à cette séance de travail, qui a abordé des questions liées à la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est du pays ainsi qu'au contexte socio-économique.

Par cette réunion restreinte qui trouve son fondement dans l'article 48 alinéa 3 de la loi portant fonctionnement et organisation

du gouvernement, le Président de la République tenait à donner des orientations claires et précises dans divers domaines pour des actions concrètes.

En trois heures, le Conseil a suivi la communication du Chef de l'État et le second faisait état de la prorogation de l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri.

Le conseil restreint dont les décisions engagent le gouvernement a adopté le projet d'ordonnance de l'ordonnance-loi portant prorogation de l'état de siège, qui devrait entrer en vigueur à partir du 09 août 2024.

Le Président Félix Tshisekedi a

abordé le point en rapport avec les mesures à prendre pour l'amélioration du pouvoir d'achat des Congolais, notamment les premières mesures prises par le ministère de l'Économie nationale pour la baisse des prix des denrées de première nécessité.

À cet effet, les denrées principales ont été identifiées pour lesquelles quelques mesures ont été prises concernant notamment la réduction de certains droits et redevances mais aussi en termes de tracasseries. Selon le Porte-parole du gouvernement Patrick Muyaya, le Chef de l'État voudrait que très rapidement les conséquences de ces mesures en achetant des denrées ciblées à des prix réduits.

Chris Mumpakani Atemvul

MESURES PRISES SUITE AUX TROUBLES À L'ORDRE PUBLIC SURVENUS AU PALAIS DU PEUPLE ET SUR L'AVENUE OUGANDA À KINSHASA

Le Chef de l'État Félix Tshisekedi a totalement désapprouvé, les affrontements et les altercations violentes ayant provoqué troubles, émeutes et actes de vandalisme commis par certains compatriotes, le mardi 6 août 2024 sur le site du Palais du Peuple, à Kinshasa.

Alors que quelques jours auparavant, des faits similaires s'étaient déroulés sur l'axe GLM et l'avenue de l'Ouganda, dans la commune kinoise de la Gombe.

Le Président a relevé que la République Démocratique du Congo (RDC) prône l'État de droit et que de ce fait, toute forme d'incivisme, de banditisme et de criminalité, quel qu'en soit l'auteur ou la provenance ne peut être tolérée.

Le Garant de la nation a par ailleurs salué les actions entreprises par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières Jacquemain Shabani et les forces de la Police Nationale Congolaise, qui ont immédiatement interpellé et traduit en justice, les personnes impliquées dans ces actes ayant causé d'énormes et regrettables dégâts au sein de ce haut lieu de la représentation nationale.



Il a également encouragé la Police à poursuivre, sans désespérer, son travail de restauration et de maintien de l'ordre public et demandé à la Justice de jouer pleinement son rôle en veillant au respect de toutes les garanties judiciaires notamment le droit à un procès équitable.

Le Président de la République a aussi invité tous les responsables des services employés à la sécurité des personnes et de leurs biens, sous la coordination des

autorités nationales et provinciales, à maintenir un monitoring permanent de vigilance en vue de prévenir les troubles à l'ordre public, de faire respecter la loi dans toute sa rigueur ; et ainsi, de dissuader tous ceux qui voudraient profiter de telles actions criminelles pour déstabiliser le fonctionnement normal des Institutions et la quiétude des populations.

Julie Tshienda Mwamba

LE GOUVERNEMENT ENVISAGE D'AJUSTER À LA BAISSER LE PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS À LA POMPE



Dans sa communication lors de la huitième réunion du Conseil des ministres, le Président de la République Félix Tshisekedi a dit avoir été saisi des informations indiquant que la structure des prix des produits pétroliers contient des niches ou des efforts de compression sont possibles pour permettre la baisse des prix à la pompe pour le bien de la population.

Considérant le prix moyen frontrière, les charges d'exploitation des sociétés logistiques et commerciales ainsi que les éléments de la fiscalité, de la parafiscalité, renseigne le compte-rendu de la réunion, il a instamment instruit le vice-Premier ministre,

ministre de l'Économie nationale, le ministre des Hydrocarbures et celui des Finances de se pencher sur la question et d'envisager une solution au regard des trois scénari suivants :

Scénario 1: ajustement du prix frontière (PMF) par le plafonnement du premium à l'équivalent en franc congolais de 100 dollars qui pourrait engendrer une baisse du prix de 116, 43 Fc soit 3, 4 % de réduction.

Scénario 2: suppression de la mutualisation et prise en charge des coûts de la logistique par unité de volume : il débouchera sur une baisse de 177, 63 Fc soit 5, 2% de réduction;

Scénario 3: combinaison des

deux premiers scénari qui entraînera une baisse des prix des produits pétroliers de 335, 93 Fc soit 9,8% de réduction.

Le Président de la République les a, ainsi, engagés, sous la coordination de la Première ministre, à produire dans les meilleurs délais, les conclusions au regard desdits scénari et d'autres afin de proposer une décision à impact réel pour le bien des Congolais.

Guylain Kabalundi

**LPDA LISEZ
ET FAITES LIRE**



LE CONSEIL EST PASSÉ EN REVUE LA SITUATION SÉCURITAIRE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



À l'occasion de la huitième réunion ordinaire du Conseil des ministres que le Président Félix Tshiseke-di a dirigée, le vendredi 09 août 2024 à la Cité de l'Union africaine, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, a présenté l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la

situation sécuritaire caractérisée principalement par l'agression rwandaise dans quelques zones de la province du Nord-Kivu ainsi que la poursuite de l'Etat de siège dans cette province et celle de l'Ituri.

Au cours de la semaine qui se termine, l'état d'esprit de la population est demeuré calme.

Il a été observé entre autres des commentaires et réactions de l'opinion nationale, en sens divers, concernant la dernière interview du Président de la République donnée aux médias Congolais lors de son séjour médical en Belgique.

L'attente de la population de voir le Sénat se doter d'un Bureau Définitif après plusieurs reports

ainsi que l'accroissement des statistiques des déplacés dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, tandis que les conditions humanitaires et sécuritaires demeurent une préoccupation.

Dans un autre chapitre, le vice-Premier ministre a indiqué avoir tiré les conséquences des incidents malheureux du 27 juillet 2024, consécutifs au concert religieux ayant entraîné mort d'hommes en prenant la mesure d'interdiction d'organisation des activités non sportives au stade de Martyrs et Tata Raphaël de Kinshasa pour des raisons sécuritaires.

Une Commission d'enquête a été instituée à cet effet et elle est à pied d'œuvre pour déterminer les responsabilités tant civiles que pénales.

Dans le même ordre d'idées, au regard des incidents survenus devant la résidence de GLM du Président de la République honoraire et ceux récemment enregistrés du Palais du Peuple siège de la deuxième institution de la République, le 06 août 2024, une réunion de crise avait été convoquée avec tous les services de l'ordre et de sécurité pour des mesures sécuritaires appropriées aux fins d'éviter à l'avenir pareils incidents.

Quant au banditisme et à la criminalité, quelques actes et faits ont été enregistrés à travers les principales villes et

agglomérations. Tout est mis en œuvre pour consolider les efforts des forces de défense et de sécurité afin de lutter contre ce phénomène.

Les services sont occupés à peaufiner un programme opérationnel qui sera lancé à travers toute l'étendue de la République, en tenant compte de la nature des faits et de la spécificité de chaque province.

Pour terminer, le vice-Premier ministre a fait part au Conseil de la célébration, en ce jour, de la Journée Internationale des Peuples Autochtones (JIPA), sur le thème de cette édition est : « la Protection des Droits des Peuples Autochtones en situation d'isolement Volontaire ou de contact initial ».

La République Démocratique du Congo a retenu comme thème : « la mise en œuvre de la Loi N°22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées comme fondement de l'inclusion effective des peuples autochtones pygmées. »

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

Situation sécuritaire En complément au rapport du vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, sur la sécurité du territoire national, le vice-Premier ministre, ministre de la Défense et Anciens Combattants a fait le point de la situation opérationnelle et sécu-

ritaire particulièrement dans la partie Est du Pays.

Il a indiqué que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo ont fait face à des attaques de la coalition M23/RDF, en dépit du cessez-le-feu signé à Luanda et la trêve humanitaire décrétée par les Etats-Unis d'Amérique en territoire de Rutshuru.

Dans le Masisi, ces mêmes criminels et ennemis de la paix ont attaqué la position des éléments du Bataillon spécial dans la localité Lwizi et ont subi la contre-offensive des FARDC neutralisant ainsi six (06) terroristes.

Le vice-Premier ministre, ministre de la Défense nationale et Anciens Combattants a rassuré que nos Forces Armées restent vigilantes et plus que déterminées à défendre la patrie en mettant en déroute les ennemis de la paix sur tous les fronts pour rétablir l'autorité de l'Etat et la sécurité.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

Chris Mumpakani Atemvul

**LPDA LISEZ
ET FAITES LIRE**

COMPTE-RENDU DE LA HUITIEME REUNION REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 09 août 2024

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine TSHISE-KEDI TSHILOMBO a présidé, à la Cité de l'Union Africaine, la huitième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 09 août 2024.

Quatre (04) points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

I. Communication de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;

II. Points d'information ;

III. Approbation d'un relevé de décisions du Conseil des Ministres ;

IV. Examen et adoption d'un dossier.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur deux (02) points, à savoir :

1. Des troubles de l'ordre public survenus au Palais du Peuple et sur l'avenue Ouganda dans la ville de Kinshasa Le Président de la République a appris avec amertume, les troubles émeutiers survenus sur le site inviolable du Palais du Peuple, causés par des

actes indisciplinés d'altercation de certains de nos compatriotes, et qui ont causé des dégâts énormes et regrettables à ce haut lieu de la représentation nationale.

Quelques jours avant, des faits similaires se sont déroulés sur l'axe GLM et l'avenue de l'Ouganda, dans la commune de la Gombe.

Il a souligné que la République Démocratique du Congo prône l'Etat de droit, de ce fait, toute forme d'incivisme, de banditisme et de criminalité, de quels qu'auteur ou provenance, ne peuvent être tolérés.

Le Président de la République a salué les actions entreprises par le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières et les forces de la Police Nationale Congolaise pour interpellier les personnes impliquées dans ces actes qui ont été immédiatement traduites en justice.

Il les a engagées à poursuivre sans désespérer leur travail de restauration et de maintien de l'ordre public et demandé à la Justice de jouer pleinement son rôle

en veillant au respect de toutes les garanties judiciaires notamment le droit à un procès équitable.

Le Président de la République a invité tous les responsables des services commis à la sécurité des personnes et de leurs biens, sous la coordination des autorités nationales et provinciales, à maintenir un monitoring permanent de vigilance pour prévenir les troubles à l'ordre public, et à faire respecter la loi dans toute sa rigueur ; et ainsi, à dissuader tous ceux qui voudraient profiter de tels actes pour déstabiliser le fonctionnement normal des Institutions ainsi que la quiétude de nos populations.

2. De l'ajustement à la baisse du prix des produits pétroliers à la pompe en vue de préserver le pouvoir d'achat de la population

Le Président de la République a été saisi des informations indiquant que la structure des prix des produits pétroliers contient des niches où des efforts de compression sont possibles pour permettre la baisse des prix à la pompe pour le bien de la population.

Considérant le Prix Moyen Frontière, les charges d'exploitation

des sociétés logistiques et commerciales ainsi que les éléments de la fiscalité et parafiscalité, il a instamment instruit le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale, le Ministre des Hydrocarbures et celui des Finances de se pencher sur la question et d'envisager une solution au regard des trois scénarii suivants :

- Scénario 1 : ajustement du Prix Moyen Frontière (PMF) par le plafonnement du prémi-um à l'équivalent en FC de 100 USD, qui pourrait engendrer une baisse du prix de 116,43 FC soit 3,4% de réduction ;

- Scénario 2 : suppression de la mutualisation et prise en charge des coûts de la logistique par unité de volume manipulé ; il débouchera sur une baisse de 177,63 FC soit 5,2% de réduction ;

- Scénario 3 : combinaison des deux premiers scénarii qui entraînera une baisse des prix des produits pétroliers de 335,93 FC soit 9,8% de réduction.

Le Président de la République les a engagés, sous la coordination de la Première Ministre, à produire dans les meilleurs délais, les conclusions au regard desdits scénarii et d'autres afin de proposer une décision à impact réel pour le bien des Congolais.

Intervention de la Première Ministre : Dans la suite de la communication du Président de la République, la Première Min-

istre, Cheffe du Gouvernement est intervenue sur quatre (04) points suivants : Primo. La commémoration du GENOCOST (Génocide des Congolais pour des besoins économiques) dont elle a personnellement présidé la cérémonie officielle, le 02 août 2024 à Kisangani, au nom du Président de la République.

Cette deuxième édition a été dédiée aux victimes de la guerre des 6 jours, survenue à Kisangani, entre les armées ougandaise et rwandaise.

Au nom du peuple Congolais, et au nom du Gouvernement de la République, elle a rendu hommage au Chef de l'Etat, Garant de la Nation, qui, prenant toute la mesure de la profondeur du drame Congolais depuis une trentaine d'années, a décidé de l'institutionnalisation de la date du 02 août pour rendre hommage aux millions des compatriotes, victimes des crimes et des violences odieux, perpétrés par certains pays voisins soutenus par des multinationales en quête de nos ressources naturelles.

La Première Ministre a précisé que cette communion nationale de grande intensité émotionnelle a été une occasion d'exhumer ce passé douloureux, de le regarder en face, afin de forger davantage notre conscience historique, pour que plus jamais de telles barbaries ne se répètent sur notre sol.

Secundo. La visite du Centre Culturel et des Arts de l'Afrique Centrale de Kinshasa. Dans la perspective de l'inauguration de ce chef-d'œuvre, par le Président de la République, fruit de la coopération sino-congolaise, la Première Ministre a informé le Conseil d'avoir conduit, le jeudi 08 août 2024, une délégation gouvernementale pour une visite d'inspection du site.

En dépit du constat de la fin effective de l'ouvrage, elle a pu relever quelques préoccupations d'ordre technique et elle a instruit séance tenante le Ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures et Travaux Publics d'y répondre dans les meilleurs délais.

De la Ministre de la Culture, Arts et Patrimoine, elle attend un plan global de fonctionnement et de gestion de ce nouveau site ; plan qui devrait être assorti d'un modèle économique efficient.

De ce fait, une Commission des Experts des Ministères concernés par la problématique sera instituée, dans les tout prochains jours, à la Primature, pour une mise à jour de la question et des propositions idoines au Gouvernement.

Tertio. Préparatifs de la rentrée scolaire (2024-2025).

Dans la perspective d'une rentrée scolaire apaisée dans tous les sous-secteurs de notre système éducatif, la Première Min-

istre a relevé, une nouvelle fois, la nécessité de la réactivation du processus du dialogue avec toutes les parties prenantes en vue d'une prise en charge, par le gouvernement, des revendications pendantes.

Elle a, à cet effet, encouragé la Ministre d'Etat, Ministre de l'Education Nationale à prendre l'initiative pour l'organisation, dans les tout prochains jours, à Bibwa, du cadre de concertation avec les parties prenantes de son sous- secteur.

Les mêmes encouragements ont été adressés à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire qui a institué une Commission préparatoire à la Commission paritaire Gouvernement – Banc Syndical de son secteur.

Par ailleurs, le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, en charge du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme de Développement Local des 145 Territoires, a été instruit de produire une mise à jour des infrastructures achevées, pour le secteur de l'Education nationale, assortie d'un calendrier des livraisons techniques et provisoires des trois agences d'exécution, à savoir : le Programme des Nations Unies pour le Développement ; le Bureau Central de Coordination ; et la Cellule d'exécution des financements en faveur des Etats fragiles.

Compte tenu de l'urgence, l'exécution des instructions transmises aux Ministres précités, est impérativement attendues les meilleurs délais.

Quarto. Spéculation sur le taux de change. A ce sujet, la Première Ministre a rappelé que lors de sa réunion du jeudi 08 août 2024, le Comité de conjoncture économique a noté la stabilité du Franc congolais caractérisée par des faibles variations du taux de change, avec plus de jours d'appréciation que de dépréciation observés durant les derniers mois.

Cela est le résultat des efforts fournis sur le plan de la gestion des finances publiques que de la politique monétaire. Cependant, les pressions sur le marché de change persistent.

Après analyse, il a été relevé que certains opérateurs économiques procèdent à des anticipations spéculatives sur le marché de change.

Lors de leurs activités commerciales, ils fixent les prix de vente en Franc Congolais à des taux de change supérieurs à celui de deux marchés officiels et interbancaires, voire du taux parallèle, car projetant une dépréciation certaine du Franc Congolais dans le futur. Ils engrangent ainsi des marges prohibitives sur les opérations de change.

Pour combattre cette pratique, le Comité de Conjoncture Economique a décidé de lancer une cam-

pagne de sensibilisation de manière à alerter l'opinion sur cette pratique et de prendre des mesures coercitives à l'égard de ces opérateurs de manière à les amener à appliquer, dans leurs transactions, des taux proches de la réalité. Des missions de contrôle seront diligentées aux fins de traquer les spéculateurs.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, a présenté l'état et l'administration du territoire national qui restent dominés par la situation sécuritaire caractérisée principalement par l'agression rwandaise dans quelques zones de la province du Nord-Kivu ainsi que la poursuite de l'Etat de siège dans cette province et celle de l'Ituri.

Au cours de la semaine qui se termine, l'état d'esprit de la population est demeuré calme.

Il a été observé :

- Commentaires et réactions de l'opinion nationale, en sens divers, concernant la dernière interview du Président de la République donnée aux médias Congolais lors de son séjour médical en Belgique ;

- Attente de la population de voir le Sénat se doter d'un Bureau Définitif après plusieurs reports ;

- L'accroissement des statistiques des déplacés dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu, tandis que les conditions humanitaires

et sécuritaires demeurent une préoccupation.

Sur un autre chapitre, le Vice-Premier Ministre a indiqué avoir tiré les conséquences des incidents malheureux du 27 juillet 2024, consécutifs au Concert religieux ayant entraîné mort d'hommes en prenant la mesure d'interdiction d'organisation des activités non sportives au stade de Martyrs et Tata Raphaël de Kinshasa pour des raisons sécuritaires.

Une Commission d'enquête a été instituée à cet effet et elle est à pied d'œuvre pour déterminer les responsabilités tant civiles que pénales.

Dans le même ordre d'idées, au regard des incidents survenus devant la résidence de GLM du Président de la République honoraire et ceux récemment enregistrés du Palais du Peuple siège de la deuxième institution de la République, le 06 août 2024, une réunion de crise avait été convoqué avec tous les services de l'ordre et de sécurité pour des mesures sécuritaires appropriées aux fins d'éviter à l'avenir pareils incidents.

Quant au banditisme et à la criminalité, quelques actes et faits ont été enregistrés à travers les principales villes et agglomérations.

Tout est mis en œuvre pour consolider les efforts des forces de défense et de sécurité afin de lutter contre ce phénomène.

Les services sont occupés à peaufiner un programme opérationnel qui sera lancé à travers toute l'étendue de la République, en tenant compte de la nature des faits et de la spécificité de chaque province.

Pour terminer, le Vice-Premier Ministre a fait part au Conseil de la célébration, en ce jour, de la Journée Internationale des Peuples Autochtones (JIPA), sur le thème de cette édition est : « La Protection des Droits des Peuples Autochtones en situation d'isolement Volontaire ou de contact initial ».

En ce qui nous concerne, la République Démocratique du Congo a retenu comme thème :

« la mise en œuvre de la Loi N°22/030 du 15 juillet 2022 portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées comme fondement de l'inclusion effective des peuples autochtones pygmées. »

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.2. Situation sécuritaire En complément au rapport du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, sur la sécurité du territoire national, le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense et Anciens Combattants a fait le point de la situation opérationnelle et sécuritaire particulièrement dans la partie Est du Pays.

Il a indiqué que les Forces Armées

de la République Démocratique du Congo ont fait face à des attaques de la coalition M23/RDF, en dépit du cessez-le-feu signé à Luanda et la trêve humanitaire décrétée par les Etats-Unis d'Amérique en territoire de Rutshuru.

Dans le Masisi, ces mêmes criminels et ennemis de la paix ont attaqué la position des éléments du Bataillon spécial dans la localité Lwizi et ont subi la contre-offensive des FARDC neutralisant ainsi six (06) terroristes.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a rassuré que nos Forces Armées restent vigilantes et plus que déterminées à défendre la patrie en mettant en déroute les ennemis de la paix sur tous les fronts pour rétablir l'autorité de l'Etat et la sécurité.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.3. Evolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services Intervenant en tant qu'invitée, la Gouverneure de la Banque Centrale du Congo a informé le Conseil des développements de la conjoncture économique du pays et les perspectives.

En effet, l'économie Congolaise devrait rester sur le sentier d'une croissance soutenue et supérieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne.

En outre, le renforcement des mesures de stabilisation engagées depuis le mois de juillet 2023 devrait contribuer au ralentissement de l'inflation en 2024 par rapport à l'année précédente.

Sur le marché des biens et services, l'inflation s'est quasiment stabilisée au cours de la première semaine du mois d'août 2024, et ce, après des replis successifs observés durant les trois dernières semaines. En cumul annuel, l'inflation est ressortie à 8,65% contre 16,66% à la période correspondante de 2023.

A fin juillet 2024, l'exécution du plan de trésorerie de l'Etat s'est clôturée par un excédent de 504,3 milliards de CDF.

Les recettes de l'Etat mobilisées ont atteint 2.896,6 milliards de CDF et les dépenses exécutées se sont chiffrées à 2.393,3 milliards de CDF.

Sur le marché des changes, le Franc Congolais s'est établi à 2.848,76 CDF à l'indicatif et 2.852,19 CDF au parallèle, indiquant respectivement une légère dépréciation de 0,11% et une appréciation de 0,11% au parallèle en rythme hebdomadaire.

Sur le marché des produits de base, il a été noté un recul de 2,23% pour le prix du pétrole se situant à 80,31 USD le baril ; la baisse de 0,19% du prix de la tonne du cuivre négocié à 9.120,50 USD la tonne ; la baisse

de 0,79% du cours du cobalt s'établissant à 25.938,19 USD ainsi que la baisse du prix du blé et du maïs respectivement de 1,52% et 4,76%.

Le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a recommandé la poursuite de la mise en œuvre des politiques monétaire et budgétaire restrictives, visant à maîtriser l'inflation et à assurer la stabilité du Franc Congolais. Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.4. Candidatures de la RDC au Conseil des Droits de l'Homme et au Conseil de Sécurité des Nations Unies La Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie a fait le point des candidatures de la République Démocratique du Congo au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2025-2027) et au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (2026-2027).

Ces élections qui auront lieu respectivement en octobre 2024 et en juin 2025 à New York aux Etats-Unis d'Amérique, représentent une opportunité à saisir pour la diplomatie Congolaise.

Ces deux candidatures ayant été endossées par l'Union Africaine lors de la 4ème session ordinaire du Conseil Exécutif tenue les 14 et 15 février 2024 à Addis-Abeba, elle a détaillé le Plan stratégique de campagne.

Les activités clés incluent les lancements officiels, les tournées internationales et les engagements diplomatiques jusqu'aux élections.

Elle a sollicité la mise en place d'une Task Force chargée de la stratégie de plaidoyer et de lobbying auprès des autres Etats membres des Nations Unies.

La réussite de ce processus doit être un impératif pour le Gouvernement de la République au regard des attentes des résultats, qui consistent à retrouver une place de choix au sein des instances décisionnelles internationales, à travers ces deux candidatures.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.5. Problématique d'utilisation des étudiants paramilitaires (réservistes) de la promotion pilote Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire est revenue sur la problématique d'utilisation des étudiants paramilitaires (réservistes) de la promotion pilote.

Elle a rappelé que son Ministère avait lancé, en son temps, un appel à mobilisation des étudiants pour la défense du territoire national en proie à la guerre d'agression imposée à la République Démocratique du Congo par le Rwanda et ses supplétifs du M23. À ce jour, plus de 600 étudiants ont répondu volontairement et

près de 16.000 sont prêts à les rejoindre pour une formation paramilitaire.

Le Président de la République qui, a salué l'engagement patriotique de ces jeunes compatriotes, a instruit le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants de travailler étroitement avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, avec la Réserve Armée de Défense, pour prendre en charge la problématique liée à l'utilisation des étudiants paramilitaires.

Le Conseil a pris acte de ce rapport.

II.6. Organisation du forum AGOA-Afrique 2025 à Kinshasa
Le Ministre du Commerce Extérieur a informé le Conseil du projet d'organisation du forum AGOA-Afrique à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo.

Avant de faire le point sur ce sujet, il a d'abord brossé le rapport de sa participation au 21ème Forum AGOA-Afrique dont les sessions ont eu lieu du 23 au 26 juillet 2024 à Washington DC, aux Etats-Unis d'Amérique.

A la suite d'après consultations auprès des Ministres et Ambassadeurs Africains présents à Washington DC pour ces assises, le Ministre du Commerce Extérieur a obtenu, pour la République Démocratique du Congo,

le soutien du Nigéria et de l'Ile Maurice au détriment du Rwanda pour l'organisation du 22ème Forum à Kinshasa.

Afin de réussir l'organisation de ces assises de haute portée politique et économique sur le plan international, il a obtenu du Conseil la mise en place d'un Comité National AGOA.

Il a terminé son intervention en rappelant que l'AGOA est une politique commerciale des Etats-Unis d'Amérique qui vise à améliorer l'accès au marché américain pour les pays d'Afrique subsaharienne éligibles. Il peut aider au développement industriel comme l'accès au marché américain d'une gamme des produits et au développement durable.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.7. Célébration de la journée internationale de la Jeunesse

La Ministre de la jeunesse et Eveil Patriotique a informé le Conseil du programme des activités de la journée internationale de la Jeunesse qui sera célébrée le 12 août 2024.

Partant de la recommandation de l'Assemblée Générale, des activités d'information publique seront organisées pour soutenir la journée afin de promouvoir une meilleure connaissance du rôle important que peut jouer la Jeunesse dans le processus de

la paix et du développement des Nations.

Le thème choisi au niveau national est : « L'éveil de la jeunesse dans le processus de paix pour un développement durable en République Démocratique du Congo ».

L'enjeu consiste à renforcer les capacités des Jeunes et des Organisations des Jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation inter-culturelle, ethnique, éducation à la tolérance, aux droits humains, au civisme, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, religieuse, et à l'importance du dialogue, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale.

Dans le but de soutenir les efforts politiques, diplomatiques et militaires consentis par le Président de la République pour la pacification de la partie Est du pays, le rassemblement de la Jeunesse autour d'une série d'activités dont le calendrier a été présenté au Gouvernement trouve son sens.

Il sera question d'animer une Tribune pour non seulement permettre aux Jeunes d'interpeller les leaders ou les Décideurs africains afin qu'ils comprennent davantage la situation réelle vécue dans l'Est de notre pays, mais aussi qu'ils constituent un groupe d'Ambassadeurs à la cause de la

République Démocratique du Congo.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

III. APPROBATION DE DEUX RELEVÉS DE DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté deux relevés de décisions prises respectivement lors de :

- la septième réunion ordinaire du Conseil des Ministres du 26 juillet 2024 ;
- la première réunion restreinte du Gouvernement du 07 août 2024.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN (01) DOSSIER

IV.1. Mesures urgentes de lutte contre la vie chère Faisant suite aux instructions du Président de la République au Gouvernement lors de la 5ème et la 7ème réunion du Conseil des Ministres tenues respectivement le 12 et le 26 juillet 2024 ainsi que lors de la première réunion restreinte du Gouvernement du 07 août 2024, le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale a présenté la série des mesures quantitatives urgentes envisagées contre la vie chère en République Démocratique du Congo.

Ces mesures concernent le groupe de neuf (09) produits importés suivants : viande, volaille, poisson, poisson salé, lait en poudre, riz, maïs, huile végétale

et sucre. Leur mise en œuvre, combinées avec les efforts en cours en vue de stabiliser la monnaie nationale par rapport au dollar américain, va soulager le panier de la ménagère.

Il s'agit concrètement de :

(i) Mesures fiscales et parafiscales : Elles portent sur la suppression de tous les droits, taxes et redevances sur le maïs et la farine de maïs. Pour les autres produits, il s'agit d'un total de 24 actes au total dont certains sont totalement supprimés, d'autres réduits de 5%, 25% et 50%.

(ii) Mesures de régulation du marché intérieur, surveillance et contrôle des prix consistent, pour le Ministère de l'Economie Nationale, à :

- évaluer et certifier sur Procès-Verbal les stocks existants et en cours ayant traversé les frontières ;
- relever les prix en vigueur avant la mise en œuvre des mesures ;
- contrôler les taux de change appliqués par les gros importateurs et distributeurs ;
- faire respecter la réglementation sur les circuits de distribution et le cumul des marges bénéficiaires, cumul des fonctions ;
- dissocier les charges du chargeur-affréteur et celles de l'importateur dans le cas où c'est le même opérateur et éviter de répercuter les charges qui incombent au premier dans la structure de prix du second.

(iii) Mesures légales, régle-

- mentaires et de police prévoient :
- la suppression des barrières illicites qui impactent sur les prix des biens de première nécessité, ainsi que l'imposition de sanctions aux personnes qui sont à la base de la création de ces barrières ;
 - la révision de l'Arrêté ministériel portant mesures d'exécution de la Loi organique relative à la liberté des prix et à la concurrence, spécialement en matière des prix ;
 - la révision de l'Ordonnance-loi fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du pouvoir central, et la mise en place d'une perception unique de toutes les taxes sectorielles.

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Economie Nationale a précisé que les mesures fiscales et parafiscales devront être portées par un Décret modifiant et complétant le Décret n°23/124 du 30 décembre 2023 portant suspension de la perception de la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur les produits de première nécessité. Ce Décret devra aussi proroger les mesures portant suspension de la perception de tous les droits, taxes et redevances sur le maïs et la farine de maïs.

Il est attendu de ces mesures une diminution des prix de vente au niveau de l'importateur de 20 à 25% en moyenne.

Par ailleurs, il a rappelé que les dites mesures ont été examinées dans le cadre du Comité de suivi des prix des produits de première nécessité qui comprend des

délégués des institutions politiques, des établissements publics, des entreprises privées et d'autres partenaires sociaux (associations des consommateurs, syndicats patronaux).

Elles ont été par la suite examinées au cours de la réunion du 5 août 2024 de la Commission interministérielle permanente Economie, Finances et Reconstruction (ECOFIRE) et au cours de la réunion restreinte du Gouvernement du 07 août 2024.

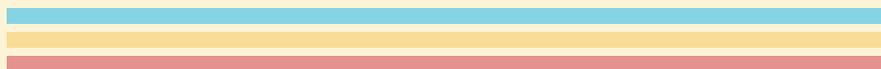
D'autres mesures sont prises pour lutter contre les tracasseries auxquelles font face des producteurs locaux.

Après débats et délibérations, ce dossier a été adopté.

Commencée à 15h00', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 19h23'.

Patrick MUYAYA KATEMBWE

Ministre de la Communication et Médias Porte-parole du Gouvernement



JULIEN PALUKU ANNONCE AU CONSEIL DE L'ORGANISATION DU FORUM AGOA-AFRIQUE 2025 À KINSHASA

Prenant part à la 8ème réunion du Conseil des ministres, le ministre du Commerce extérieur Julien Paluku a informé, le vendredi 9 août courant, le conseil du projet d'organisation du forum AGOA-Afrique à Kinshasa.

En effet, avant de faire le point sur ce sujet, il a d'abord brossé le rapport de sa participation au 21ème forum AGOA-AFRIQUE dont les sessions ont eu lieu du 23 au 26 juillet 2024 à Washington DC, aux États-Unis d'Amérique.

À la suite, après consultations auprès des ministres et ambassadeurs africains présents à Washington DC pour ces assises, le ministre du Commerce extérieur a obtenu pour la République Démocratique du Congo (RDC) le soutien du Nigéria et de l'Ile Maurice, au détriment de Rwanda, pour l'organisation du 22ème forum à Kinshasa.

Afin de réussir l'organisation de ces assises de haute portée politique et économique sur le plan international, il a obtenu du Conseil la mise en place d'un Comité national AGOA.

Selon le ministre Julien Paluku, l'organisation de cette 22ème édition en RDC, va permettre

aux partenaires américains et congolais d'établir un cadre de collaboration dans les secteurs définis dans la stratégie nationale AGOA qui énumère 21 filières du secteur agricole et 5 du secteur minier.

Ce dernier a laissé entendre que la réintégration de la RDC dans le système AGOA a permis au pays de faire passer son volume d'échanges avec les États-Unis d'Amérique de 600 millions à 3 milliards de dollars américains.

Il a terminé son intervention en rappelant que l'AGOA est une politique commerciale des États-Unis d'Amérique qui vise à améliorer l'accès au marché américain pour les pays d'Afrique subsaharienne éligible. Il peut aider au développement industriel comme l'accès au marché américain d'une gamme des produits et au développement durable. Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

Sandra Mbombo



NOËLLA AYEGANAGATO SOLLICITE L'IMPLICATION DES JEUNES AFIN DE RELEVER LES DÉFIS SÉCURITAIRES EN RDC



À l'occasion de la célébration de la journée internationale de la jeunesse, lundi 12 août 2024, la ministre congolaise de la Jeunesse et Éveil patriotique Noëlla Ayeganagato a sollicité l'implication des jeunes afin de relever les défis sécuritaires étroitement liés au développement de la République démocratique du Congo (RDC).

«En ce jour de célébration qui nous est dédié, je tiens à interpeller chacun de nous sur notre implication directe ou indirecte à relever les défis sécuritaires qui sont étroitement lié au développement de notre pays », a déclaré

Mme Noëlla Ayeganagato.

«Chers jeunes compatriotes, c'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous en cette journée dédiée à la jeunesse, notre journée.

Cette occasion est pour moi, un moment important de réfléchir et d'échanger ensemble tout au long du mois d'août sur les questions qui sont au cœur de nos préoccupations et de nos aspirations, ces questions ayant trait à l'éducation, à l'accès à l'emploi, à l'entrepreneuriat, à un meilleur accès aux services sociaux de base, à la participation au processus de

paix et surtout au développement durable de notre beau et très cher pays la République démocratique du Congo », a-t-elle ajouté.

La patronne de la jeunesse congolaise a, à cette occasion, annoncé le thème national de la journée internationale de la jeunesse de cette année qui est : L'éveil de la jeunesse dans le processus de paix et pour le développement durable en RDC", avant de lancer un appel au sentiment patriotique des jeunes afin que chacun, dans les domaines respectifs peu importe sa province d'origine, s'implique davantage dans le processus de paix et du développement durable.

« En tant que ministre de la jeunesse et éveil patriotique je ne ménagerai aucun effort en ce qui concerne la création de richesses à travers l'entrepreneuriat, la production et la consommation locales, la mise en place numérique pour faciliter notre quotidien, la protection de notre environnement et l'inclusion de minorité de jeunes vulnérables au centre de mes actions. Dans les jours qui suivent, je vous invite à suivre la campagne d'éveil patriotique dénommée : « to pesa RDC chance » accessible à tous, dans toutes les langues nationales, ain-

si que d'autres actions au profit de la jeunesse sur l'étendue de notre pays conformément au plan d'action du gouvernement Suminwa 2024-2028 », a-t-elle martelé.

Elle a insisté sur la participation des jeunes sur les enjeux actuels, personne n'est mieux placée que nous la jeunesse congolaise pour comprendre les enjeux actuels auxquels nous devons absolument faire face, comme vous le savez tous, notre pays à une guerre lui étant injustement imposée, une guerre qui nécessite notre participation à tous les niveaux”.

Cependant, Mme Ayeganagato a conseillé aux Jeunes de compter sur eux-mêmes et de changer leur mentalité, en comptant fermement qu'il y a les talents, les aptitudes et la résilience nécessaires pour impacter positivement le présent et le futur de la RDC.

La journée internationale de la jeunesse est célébrée le 12 août de chaque année, et le thème international retenu par les Nations Unies cette année est ; Des clics au progrès : les parcours numériques des jeunes pour le développement durable ”. Il met l'accent sur le rôle du numérique dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). L'ONU déclare que les jeunes, en tant que générations numériques et visionnaires, sont à l'avant-garde de l'adoption de nouvelles technologies et constituent le plus grand groupe démo-

graphique d'utilisateurs et de développeurs qui façonnent les tendances numériques à l'échelle mondiale, ce qui en fait la force motrice de la numérisation et de l'innovation et un groupe démographique essentiel.

À cet effet, lors de la réunion du Conseil des ministres du vendredi 9 août 2024, présidée par le Chef de l'État Félix Tshisekedi, la ministre de la jeunesse et Éveil Patriotique avait informé les membres du gouvernement du programme des activités de la journée internationale de la Jeunesse célébrée le 12 août 2024.

Partant de la recommandation de l'Assemblée générale, a-t-elle fait savoir, des activités d'information publique devraient être organisées pour soutenir la journée afin de promouvoir une meilleure connaissance du rôle important que peut jouer la Jeunesse dans le processus de la paix et du développement des Nations.

Christian Kusema





LA SEMAINE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'État reçoit le président de l'Assemblée nationale

Aussitôt rentré à Kinshasa au terme d'un séjour en Belgique, le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo s'est remis au travail dans son cabinet de la Cité de l'Union africaine.

Le Chef de l'État a eu une séance de travail avec le président de l'Assemblée nationale Vital Kamerhe. Des questions liées à la sécurité et à l'économie du pays étaient au centre de leurs échanges.

Concernant la crise sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, il a été convenu qu'une évaluation de la situation sur le terrain sera faite régulièrement.

" Le Chef de l'État n'a pas lésiné sur les moyens, le recrutement s'est effectué, des éléments ont été bien formés et équipés pour faire face à la guerre d'agression ", a indiqué le président de la l'Assemblée nationale.

Au sujet de l'économie nationale, le programme de diversification

de l'économie du pays sera mis en exécution avec un suivi permanent pour faire face notamment à la dépréciation du franc congolais par rapport aux devises étrangères.

Une mise en garde sera adressée à tous les grossistes qui pratiquent des prix fantaisistes, le contrôle dans ce secteur sera régulier et vigoureux, a renchéri le président de la chambre basse du parlement.

Le Chef de l'État préside une réunion du Conseil des ministres restreint Le Chef de l'État Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a présidé le mercredi 7 août à la cité de l'union africaine, une réunion du Conseil des ministres restreint, à laquelle ont pris part la première ministre Judith Suminwa Tuluka et une dizaine des ministres sectoriels.

Des questions relatives à la crise sécuritaire dans l'Est du pays et au contexte socio-économique ont été débattues au cours de ce conseil des ministres restreint.

Le Chef de l'État rend un dernier hommage au patriarche Marcello Tshilombo En compagnie de sa chère épouse, Denise Nyakeru

Tshisekedi, le Président de la République est allé rendre le dernier hommage à feu Tshilombo Kaninku Marcelo, au cours d'une cérémonie funéraire organisée dans les installations de l'hôpital du cinquantenaire.

Sur place, le couple présidentiel s'est incliné devant le corps de l'illustre disparu, avant d'assister à la cérémonie d'hommages publics à laquelle ont participé la première ministre Judith Suminwa et plusieurs autres personnalités.

Décédé à l'âge de 82 ans, feu Tshilombo Kaniki était un membre de la famille du patriarche Étienne Tshisekedi wa Mulumba. **Pierre Kibambe Somwe**

**LPDA LISEZ
ET FAITES
LIRE**

LA REVUE DE PRESSE THEMATIQUE



En ce mercredi, l'actualité est diversifiée. Chacun des quelques médias en ligne exploités par notre rédaction a abordé son sujet. Découvrons-les dans les lignes ci-après.

Commençons par le dossier Corneille Nangaa, Le phare rapporte : « Certains biens de Nangaa sous haute surveillance ».

C'est le cas notamment à Righini, où se trouve son école dénommée Sainte Cécile.

C'est le cas aussi dans la commune de la Gombe où son hôtel, fonctionnant sous le label de "Castelo", est entièrement assiégé par des éléments des FARDC.

Le même sort est réservé non seulement à ses biens mais aussi à ceux de son épouse, elle aussi condamnée à mort, à la confiscation de ses biens...

Rendons-nous au ministère du Commerce extérieur, ECONEWS informe : « Julien Paluku obtient la réouverture des frontières

après la tripartite RDC-Zambie ».

Grâce au plaidoyer mené par le ministre Julien Paluku du Commerce extérieur, la RDC et la Zambie ont enfin aplani leurs divergences, sanctionnées par la réouverture des frontières entre les deux pays. Le ministre du Commerce extérieur a également profité de son passage à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, afin d'échanger avec les opérateurs économiques réunis au sein de la FEC, pour la promotion de l'agriculture locale.

Attestant l'information, titre : « Après la bilatérale ministérielle de Lubumbashi : La Zambie rouvre ses frontières avec la RDC ».

Parlons de l'élection du bureau définitif du Sénat, écrit : « Zéro incident à l'élection du bureau définitif du Sénat, se réjouit la Police ».

Aucun incident n'a été enregistré lors de l'élection des membres du bureau définitif du Sénat le lundi 12 août au Palais du peuple, se réjouit la Police nationale congolaise (PNC), dans un communiqué du Commissariat provincial de la police de Kinshasa, diffusé mardi.

Restons dans le même, chapitre, signe : « Après une zone de turbulences traversée au Sénat : Le MLC dit demeurer toujours dans l'Union sacrée ».

Dans une mise au point faite mardi 13 août, le député national Raphaël Kibuka Kia Kiese, porte-parole du parti politique MLC, a dissipé tout malentendu sur un prétendu retrait de son parti politique au sein de la majorité au pouvoir dénommée Union Sacrée de la Nation. Ce malentendu a pris de l'ampleur après l'échec du candidat du MLC au poste de Rapporteur, à l'élection du bureau définitif du Sénat.

Dans la rubrique "province" plus précisément au Nord-Kivu, informe : « Reprise timide de trafic entre Butembo et Goma ».

Le président de l'Union nationale des transporteurs (UNATRA) Jimmy Munguluma a annoncé lundi 12 août, la reprise timide, depuis quelques jours, du trafic entre les villes de Butembo et Goma via Kivanja et Rutshuru sur la route nationale numéro 2.

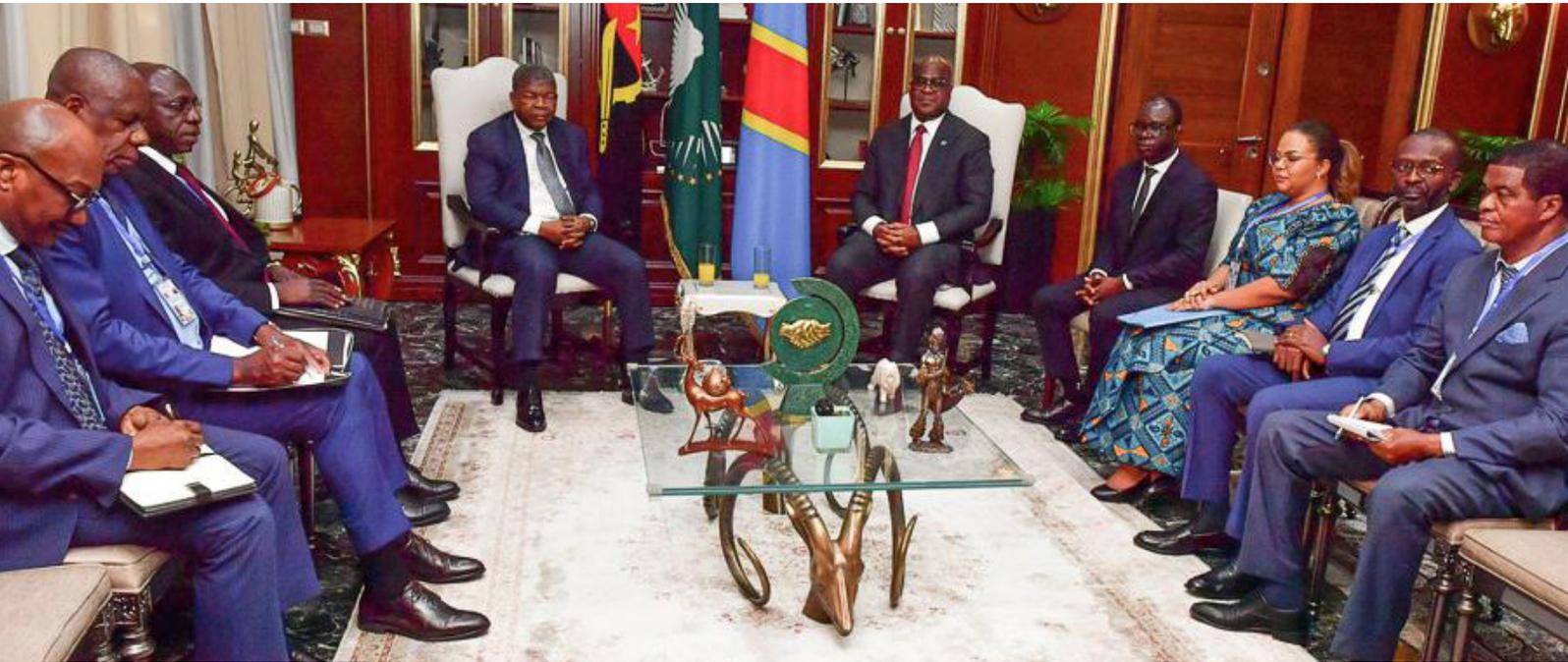
Mais il souligne, cependant, que les véhicules ne traversent pas encore la localité de Kibumba.

C'est par cette nouvelle que nous mettons un terme à la présente édition : « Grand-Katanga : le DG de l'ARSP Miguel Kashal met d'accord la Fondation Katangaise sur la vision de Félix Tshisekedi dans la sous-traitance », fait savoir Selon le journal, c'est une rencontre de haute facture qui a été organisée dans la capitale du cuivre, sous le chapiteau du Grand Hôtel Karavia, par la Fondation Katangaise, avec comme invité de marque le Directeur Général de l'Autorité de Régulation de la Sous- Traitance dans le secteur Privé Miguel Kashal Katemb. Selon c'était une journée scientifique pour expliquer aux membres de cette fondation, le fonctionnement de l'ARSP, la Loi sur la sous-traitance et garantir des échanges utiles autour des appels d'offres des marchés ainsi que la signature des contrats entre les entreprises principales et les sous-traitants... Plusieurs sources ont relayé l'information.

Pitshou Makwela



SEMAINE EN IMAGES



SEMAINE EN IMAGES



Érik Nyindu Kibambe
Directeur de la Cellule
de Communication

Giscard Kusema
Directeur-Adjoint

Bernard TSHISHIMBI
Coordonnateur LPDA

Journalistes:

Chris Mumpakani
Christian Kusema
Sandra Mbombo
Guillaume Modimola
Blandine Nzovo
Jules Tshitumbayi
Pitshou Makwela
Rachel Futu
Fanny Kikufi
Aminata Kasa
Carol Lumingu
Pierre Kibambe
Maze Muakumanya
Julie Tshienda
Nguylain Kabalundi
Carole Tshimanga
Marie Josée Missia

Photographes:

Michel Katompa
Thierry Tshilobo
Prince Awebema
Anta Munoki
Bobette Amuli
Didier Malongo
Omar Asoko
Roger Matutilla
Patrick Nkusu
Papy Kasongo
Steve Nkyungu

Designer:

Serge Muanza Binsoum



LPDA
CHEZ VOUS



**Copyright Cellule de Communication
Présidentielle AOUT 2024**
